

FRS - KF PROGRAMME CORÉE SUR LA SÉCURITÉ ET LA DIPLOMATIE

« La France a été et sera toujours considérée comme un des pays les plus importants de notre politique européenne »

Entretien avec Choi Jong-moon, avril 2019



Choi Jong-moon est l'Ambassadeur de la République de Corée en France depuis 2018. Diplômé de l'Université de Yonsei, il est entré au ministère des Affaires étrangères en 1983. Il a été en poste à la Mission permanente d'observation de la Corée auprès de l'ONU, en Thaïlande, aux Etats-Unis et au Myanmar. Ambassadeur au Sri Lanka de 2011 à 2014, il a été conseiller spécial du ministre et sherpa du Sommet sur la sécurité nucléaire en 2015 avant d'être nommé vice-ministre en charge des affaires multilatérales (2016-2018).

Q1 : Alors que le sommet de Hanoi ne s'est pas conclu par un accord entre les Etats-Unis et la Corée du Nord, leurs relations pourraient se détériorer. Le 4 mars, lors d'une réunion du Conseil national de sécurité, le président Moon a déclaré que la Corée du Sud devrait chercher des moyens de réduire les divergences de vues entre ces deux pays et les aider à reprendre les négociations. Que peut faire Séoul pour éviter tout retour en arrière ?

En ce qui concerne le sommet de Hanoi, même si aucun accord n'a pu être trouvé, aucun des deux dirigeants n'est parti au milieu des discussions et n'a fait de commentaire négatif à son issue. Au contraire, les deux dirigeants ont réaffirmé leur volonté de dialoguer. Compte tenu de l'objectif commun de dénucléarisation du programme nucléaire nord-coréen, ce que nous avons vu à Hanoi, c'est une confrontation à la réalité des deux parties sur leurs positions respectives, ce qui est une étape à franchir pour atteindre cet objectif.

Depuis Hanoi, le gouvernement de la République de Corée, en tant qu'acteur clé dans le processus de dénucléarisation et de paix dans la péninsule coréenne, pousse pour une reprise rapide du dialogue. Ces efforts ont porté leurs fruits avec le sommet, le 11 avril dernier à Washington, entre les Présidents Moon et Trump.

Le gouvernement de la République de Corée, en tant qu'acteur clé dans le processus de dénucléarisation et de paix dans la péninsule, pousse pour une reprise rapide du dialogue.

Dans les négociations passées sur le programme nucléaire nord-coréen, la République de Corée a toujours joué un rôle de facilitateur, et la situation actuelle ne fait pas exception. Sur la base d'une alliance forte avec les États-Unis et dans le cadre du développement des relations intercoréennes, la République de Corée continuera à jouer un rôle précieux, en cherchant les moyens d'instaurer un dialogue et des négociations sur la dénucléarisation. Cette fois, en particulier, le rôle de la Corée a été crucial pour rendre possibles les sommets de Singapour et de Hanoi notamment grâce à la confiance intercoréenne tirée des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang et des trois sommets intercoréens de 2018.

La confiance et la compréhension entre les deux Corées, favorisées par les progrès des divers dialogues et échanges intercoréens, peuvent être bénéfiques pour le processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne, formant ainsi un cercle vertueux. Dans cet esprit, le gouvernement de la République de Corée s'est engagé et continuera de s'engager en faveur de la mise en œuvre fidèle des accords intercoréens, ce qui pourrait donner un nouvel élan au dialogue sur la dénucléarisation.

Q2 : 2018 a été une année sans précédent en termes de relations intercoréennes avec, vous le rappelez, trois sommets, deux déclarations

majeures, et la participation d'une délégation nord-coréenne aux Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang. Quels ont été les engagements et les progrès les plus importants pris par les deux dirigeants ? Comment maintenir la dynamique actuelle et approfondir la coopération intercoréenne même s'il n'y a pas de levée partielle des sanctions ?

Le président Moon Jae-in a souligné que 2018 a été une année de grand changement puisque les relations intercoréennes sont passées de la confrontation à la paix et la coopération. Nous avons fait des progrès avec les Jeux olympiques d'hiver et les trois sommets intercoréens.

Par la déclaration de Panmunjom en avril et la déclaration conjointe de Pyongyang en septembre 2018, les deux dirigeants ont réaffirmé leur volonté de dénucléariser la péninsule coréenne et d'instaurer un régime de paix permanent. En particulier, l'Accord sur la mise en œuvre de la Déclaration historique de Panmunjom dans le domaine militaire rappelle que les deux parties souhaitent mettre fin aux hostilités militaires et mettre en œuvre leur vision commune d'une péninsule coréenne épargnée par la guerre. Les mesures prises incluent la cessation des hostilités dans les airs, en mer et sur terre, et des mesures de démantèlement de certains postes de garde le long de la frontière. Ces mesures ont renforcé la désescalade.

Par ailleurs, l'ouverture d'un bureau de liaison à Kaesong en septembre permet désormais une communication constante et régulière entre le Nord et le Sud. Dans le passé, des projets intercoréens ont été acceptés, puis abandonnés ou suspendus. Cette fois, le gouvernement coréen cherche à rendre l'amélioration des relations irréversible. La diversification des formats d'échanges et leur permanence nous rapprocheront de cet objectif. Des projets ont déjà été menés avec succès comme la cérémonie pour marquer la connexion des chemins de fer et des routes le long des côtes Est et Ouest de la péninsule, la réunion de familles séparées, des concerts et la participation commune à des événements sportifs internationaux, la coopération forestière, etc.

Le régime de sanctions de l'ONU est une réponse au programme nucléaire de la Corée du Nord, et la Corée, en tant que membre responsable de la communauté internationale, respecte ces sanctions et continuera de les mettre en œuvre. Lorsque nous menons des projets

intercoréens, nous vérifions soigneusement que toutes les conditions sont réunies pour respecter le régime de sanctions de l'ONU. Notre engagement à cet égard est solide.

Dans le même temps, comme je l'ai déjà dit, les relations intercoréennes peuvent avoir un impact positif sur le processus menant à la dénucléarisation. Par conséquent, notre politique restera de faciliter le dialogue entre la Corée du Nord et les États-Unis tout en développant les relations intercoréennes dans le cadre du régime de sanctions.

Q3 : « Paix, un nouveau départ » était le slogan du Sommet de Panmunjom. Lors de son discours marquant le 100^{ème} anniversaire du Mouvement pour l'indépendance le 1^{er} mars dernier, le président Moon a annoncé son intention d'instaurer un nouveau régime de paix dans la péninsule coréenne. S'agit-il de signer un traité de paix, ou bien d'une ambition encore plus grande ?

Ce nouveau régime est un ordre de paix et de coopération pour le siècle à venir dans la péninsule et en Asie du Nord-Est, une région qui aura surmonté la confrontation et les conflits du siècle dernier. Il s'agit de construire une communauté de coopération pacifique dans la péninsule à travers sa dénucléarisation complète et l'instauration d'une paix permanente, et ainsi permettre de créer un nouvel ordre de sécurité pacifique en Asie du Nord-Est. Le gouvernement coréen fera des efforts continus pour mettre à bien cette vision.

Q4 : Que ce soit pour la dénucléarisation de la Corée du Nord ou la mise en place d'un nouveau régime de paix, quel peut être le rôle de l'Union européenne et de ses États membres ? L'année dernière, le Président Moon a établi un parallèle entre la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), créée en 1951, et son initiative d'une Communauté ferroviaire est-asiatique. L'Europe est-elle un modèle parmi d'autres ou un partenaire-clé de la péninsule ?

La Corée du Nord se sent plus à l'aise avec les pays européens : l'Union européenne et ses États membres ont toujours contribué à créer un environnement favorable où la Corée du Nord peut dialoguer avec la communauté internationale tout en restant sur le chemin de la dénucléarisation.

Étant donné que les États européens ont une grande expérience en matière de non-prolifération, ils peuvent contribuer au futur processus de vérification et

de démantèlement des programmes nucléaires de la Corée du Nord. En outre, ils continuent de jouer un rôle important pour l'amélioration de la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord et en fournissant de l'aide humanitaire. Ils peuvent ainsi participer à concrétiser de ce que nous appelons « l'avenir brillant de la Corée du Nord », une fois qu'un tel projet aura pris forme.

Le Président Moon Jae-in, dans ses remarques à l'occasion de la Journée de la libération nationale du 15 août 2018, a rappelé que six Etats européens avaient créé la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et que cette dernière était un peu un précurseur de l'Union européenne. L'initiative d'une Communauté ferroviaire est-asiatique (*East Asian Railroad Community*) est comparable à la CECA puisque cette Communauté n'est pas restée un simple organe de réhabilitation économique mais à contribuer à la réconciliation politique et à la paix en Europe. Le gouvernement coréen s'efforcera de mettre en œuvre son Initiative dans le cadre d'une stratégie visant à surmonter les tensions et les affrontements et à instaurer un régime de paix permanent dans la région.

Q5 : Plus généralement, le Président Moon a souligné la nécessité d'une diversification diplomatique. Pourtant, l'Europe ne fait partie ni de la « Nouvelle politique du Nord », ni de la « Nouvelle politique du Sud ». Comment s'insère l'Europe dans les priorités diplomatiques de la Corée ?

En raison des contraintes structurelles liées à la division de la péninsule, la diplomatie coréenne s'est concentrée sur nos alliés et nos voisins. Au fur et à mesure que son économie, son rôle et son statut au sein de la communauté internationale se sont développés, la Corée a progressivement élargi ses horizons diplomatiques.

Le partenariat avec l'Europe se caractérise par une amitié de longue date fruit de la participation d'États européens à la guerre de Corée et à leur coopération au cours de notre processus de croissance rapide dans les années 1970 et 1980. Sur la scène internationale, nous avons développé une collaboration étroite qui s'appuie sur des valeurs communes.

Actuellement, la politique de la Corée à l'égard de l'Europe repose sur trois piliers. Premièrement, des échanges au plus haut niveau afin de consolider nos liens d'amitié déjà profondément enracinés.

Deuxièmement, une coopération stratégique sur les questions relatives à la péninsule coréenne. Notamment, l'Europe dispose de certains atouts diplomatiques vis à vis de la Corée du Nord, du fait de la présence d'ambassades et des canaux de communication anciens. Nous espérons que l'Europe soulignera la nécessité de mesures concrètes de dénucléarisation et l'importance des mesures de confiance vis à vis de la Corée du Nord.

Troisièmement, une coopération pour préserver un ordre international fondé sur des normes et pour répondre, ensemble, à des défis mondiaux communs. Face à des défis mondiaux comme le changement climatique, la cybersécurité et l'aide publique au développement, la Corée espère continuer à coopérer étroitement avec les pays européens, des pays à la pointe dans ces domaines.

Q6 : L'Allemagne est souvent présentée comme votre premier partenaire en Europe, économiquement mais aussi politiquement du fait de son unification. Pourtant, la France et la Corée ont approfondi leurs relations au cours des dernières années, avec pour point culminant la visite officielle du Président Moon à Paris en octobre dernier. Quelle est la place de la France dans votre politique européenne ? Quelles sont vos priorités pour approfondir la relation bilatérale ?

La France a été et sera toujours considérée comme l'un des pays les plus importants de notre politique européenne. Les relations entre la Corée et la France sont centrales dans nos relations avec l'Europe, en témoignent nos relations vieilles de plus de 130 ans, votre participation à la guerre de Corée ou encore notre importation du TGV pour équiper notre réseau ferré à grande vitesse, le KTX. Nous continuerons de promouvoir des échanges de haut niveau afin d'approfondir notre coopération, de renforcer la coopération stratégique pour le processus de paix dans la péninsule, et de relever ensemble des défis mondiaux.

En octobre dernier, le Président Moon s'est rendu en France et, avec le Président Macron. Ils ont adopté une déclaration commune sur le développement et l'approfondissement de la coopération bilatérale dans de nombreux domaines. Le président Moon a aussi invité son homologue en Corée et si cette visite se tient cette année, alors cela constituera un précédent exemplaire. Les deux chefs d'État auront ainsi chacun effectué une visite au début de leur mandat. En ce qui concerne les échanges ministériels, des pourparlers

bilatéraux ont également déjà eu lieu à deux reprises entre la ministre Kang et le ministre Le Drian au seul premier semestre, ce qui témoigne du dynamisme de nos échanges.

Il est indéniable que la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, puissance nucléaire et membre clé de l'UE, est un partenaire essentiel pour la Corée en matière de paix et de sécurité dans la péninsule. En particulier, dans un moment aussi critique, la coordination et la coopération avec la communauté internationale sont impératives, et donc avec la France.

Par ailleurs, nos deux pays sont parvenus à des accord concrets dans divers domaines dont l'aérospatiale, les *start-ups* et l'économie numérique. Un forum Corée-France sur les *start-ups* et un forum sur l'économie numérique se sont par conséquent tenus à Séoul en février, et des négociations sur l'aéronautique ont été organisées à Paris en mars. Un forum spatial est même prévu avant la fin de ce semestre.

Enfin, nos deux pays se sont engagés à coopérer étroitement sur les questions d'environnement et de changement climatique. La Corée coopérera avec la France sur le climat, en participant au Sommet des Nations unies sur le changement climatique de 2019, mais aussi en soutenant des initiatives françaises telles que CREWS, le Système d'alerte précoce et de gestion des risques climatiques.

Q7 : La coopération en matière de sécurité et de défense entre la France et la République de Corée remonte à la guerre de Corée au cours de laquelle la France, sous commandement des Nations unies, a envoyé plus de 3 400 soldats, dont 270 ont perdu la vie. Quels seront les principaux domaines de coopération entre Paris et Séoul dans ce domaine ?

En 1950, lorsque la guerre de Corée a éclaté, la France a envoyé 3 400 hommes qui ont combattu avec succès dans diverses batailles, dont la plus remarquable est celle de Jipyeong-ri. Cette histoire commune constitue une base solide pour nos liens d'amitié et de coopération. Récemment, des fouilles pour retrouver les dépouilles de soldats tombés pendant la guerre de Corée ont commencé dans la zone démilitarisée (DMZ), et nous espérons retrouver les restes de sept soldats français.

Le budget de la défense nationale française s'élève à plus de 34 milliards d'euros, soit plus de 1,8% de son PIB, et plus de 30 000 soldats français sont engagés dans diverses missions dans le monde. La Corée a

renforcé son engagement dans les opérations de maintien de la paix (OMP), notamment au sein de la FINUL au Liban, et participé à des opérations de lutte contre la piraterie. Il convient à présent de réfléchir au renforcement de notre coopération bilatérale dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Lors de la visite du président Moon, les deux dirigeants sont convenus d'approfondir cette coopération. Pour être précis, ils se sont engagés au renforcement de consultations gouvernementales à tous les niveaux, à la promotion des échanges sur le terrain, à l'accroissement de la coopération en matière de logistique militaire, et à une plus grande coordination dans les OMP, la sécurité maritime et la lutte contre la piraterie. Il est même à espérer que des projets plus substantiels pourront être développés dans un avenir proche.

Le président Moon a invité le président Macron en Corée. Si le voyage a lieu, il constituera un précédent exemplaire pour les deux chefs d'État qui auront réalisé chacun une visite au début de leur mandat.

Q8 : Dans les années 1970, la Corée a été le premier pays asiatique à commander des Airbus. Aujourd'hui, nos deux pays se sont engagés à coopérer dans les industries du futur pour préparer la quatrième révolution industrielle. Quelles sont les priorités en matière de coopération économique ? L'intelligence artificielle (IA) en fait-elle partie ?

Le commerce bilatéral entre la Corée et la France est en constante augmentation. Il a atteint 9,4 milliards de dollars en 2018. La gamme de produits s'est également élargie, passant de produits essentiellement manufacturés (automobiles, pièces aéronautiques et cosmétiques) à des produits biopharmaceutiques, des carburants chimiques et des produits agricoles. Sur le plan des investissements, le stock était d'environ 10,3 milliards de dollars US en 2017, en hausse.

Néanmoins, compte tenu de la taille économique de la Corée et de la France (la France est la 6^{ème} puissance économique et la Corée la 11^{ème}), le volume actuel des échanges ne répond pas pleinement aux attentes. Il est urgent de diversifier et multiplier ces échanges. Alors que la quatrième révolution industrielle prend le devant de la scène dans l'économie mondiale et que de nouveaux marchés émergent rapidement, nos deux pays se voient offrir la possibilité d'élargir considérablement leur coopération.

Le Président Moon a convenu avec le Président Macron de renforcer la coopération sur les nouvelles technologies liées à l'économie numérique ainsi que sur les impacts socio-économiques qu'elles peuvent entraîner. Nos deux pays coopèrent dans six domaines : les véhicules autonomes, la nano-

électronique, la santé numérique, le e-learning, la convergence TIC, et l'énergie. Plus de 20 millions d'euros ont été investis dans 13 projets et les résultats se ressentent. Le *Traffic Jam Assist System for EVs* a été développé conjointement par Renault et LG Electronics, et une *Big Data Platform for Remote Dementia* a été établie. A l'avenir, les deux pays prévoient d'élargir le champ de la coopération, principalement par l'intermédiaire de la Chambre de commerce et d'industrie franco-coréenne (FKCCI), et en incluant les voitures à hydrogène, l'AR/VR, et l'IA.

L'IA est l'infrastructure de base de la quatrième révolution industrielle. Jusqu'à présent, le secteur privé a conduit la coopération bilatérale dans ce domaine. Samsung Electronics a créé un institut de recherche sur l'IA à Paris et en a fait un centre mondial de recherche et de développement. NAVER, le moteur de recherche coréen, a repris le *Xerox Research Center* à Grenoble et y a concentré des recherches en IA. La demande des entreprises coréennes pour les excellentes ressources humaines en France va continuer à croître.

La coopération au niveau gouvernemental devrait également se concrétiser davantage. Le gouvernement français a présenté en mars 2018 un plan d'investissement de 1,5 milliard d'euros d'ici 2022, et le gouvernement coréen a annoncé en mai 2018 son intention d'investir 2,2 milliards de won (environ 1,6 milliard d'euros) d'ici 2022. La FKCCI a discuté en février de la nécessité d'une coopération dans le domaine de l'IA, et on s'attend à ce que les deux pays renforcent la coopération.

Q9 : En tant que vice-ministre, vous étiez en charge des questions multilatérales. La Corée est souvent présentée comme un cas d'étude en ce qui concerne la diplomatie de puissance moyenne. Le Président Lee insistait sur une « Corée globale » et la Présidente Park a initié le partenariat MIKTA. Comment définir la diplomatie de puissance moyenne du Président Moon ?

MIKTA est un organe consultatif informel et non exclusif entre cinq puissances moyennes : le Mexique, l'Indonésie, la Corée, la Turquie et l'Australie. Il a été lancé en septembre 2013 en marge de l'Assemblée générale des Nations unies avec pour objectif d'accroître le rôle de ces pays dans la résolution des défis auxquels la communauté internationale est confrontée. Cinq dernières années, les MIKTA ont travaillé avec succès pour définir un agenda commun, lisser leurs différences, accroître la coordination, et

promouvoir un ordre international basé sur des règles. Le gouvernement du Président Moon poursuivra cet engagement. Exerçant la présidence de MIKTA en 2020, la Corée se concentrera sur cinq grands domaines : les *start-ups*, les OMP, les maladies infectieuses, la santé maternelle et infantile, et la transition énergétique. Notre pays redoublera d'efforts pour parvenir à des résultats concrets.

De plus, le gouvernement coréen a développé une initiative de coopération entre puissances moyennes est-asiatiques. Par le biais de l'initiative de paix et de coopération en Asie du Nord-Est, de la « Nouvelle politique du Sud » et de la « Nouvelle politique du Nord », le gouvernement cherche à favoriser le dialogue et les échanges, avec la ferme conviction qu'il faut institutionnaliser ces pratiques. L'axe de la paix en Asie du Nord-Est et l'axe de la prospérité au-delà de l'Asie du Nord-Est aideront à créer une communauté responsable dans la région.

Nos deux pays coopèrent dans six domaines : les véhicules autonomes, la nano-électronique, la santé numérique, le e-learning, la convergence TIC, et l'énergie. Plus de 20 millions d'euros ont été investis dans 13 projets et les résultats se ressentent.

Q10 : La Corée est maintenant très active en Afrique. En 2018, la Fondation Corée-Afrique a été lancée et un dialogue de Séoul sur l'Afrique a été créé. Quels sont les principaux partenaires et domaines de coopération de la Corée en Afrique ? En novembre dernier, la 7^{ème} Consultation entre la République de Corée et la France sur la politique africaine s'est tenue à Paris. Comment voyez-vous le potentiel de coopération bilatérale avec la France sur le continent ?

La carte coréenne intitulée « Gangnido » est la plus ancienne carte au monde encore disponible. Datant de 1402, elle représente le continent africain d'une manière relativement précise. Elle a été réalisée près d'un siècle avant que Vasco de Gama n'atteigne le cap de Bonne Espérance en 1497. Cela démontre que la Corée reconnaît l'existence du continent africain depuis plus de 600 ans, une preuve de la longue histoire entre la Corée et l'Afrique.

La Corée et de nombreux pays africains ont connu des guerres civiles, subi des régimes autoritaires et été parmi les pays les moins développés. La Corée, qui est aujourd'hui la 11^{ème} économie mondiale, est unique en ce sens que, s'étant relevé de la guerre, le pays a connu une croissance remarquable tout en parvenant à se démocratiser. Nous menons désormais des projets d'aide au développement (APD) en Afrique pour plus de 500 millions de dollars afin de promouvoir un développement social et économique durable et partager notre expérience. Il est à noter que le gouvernement coréen ne considère pas l'Afrique

comme un simple bénéficiaire d'APD et souhaite que notre partenariat repose sur des bénéfices mutuels.

La Corée s'intéresse beaucoup à la jeunesse africaine. L'Afrique est un continent jeune où plus de la moitié de la population a moins de 25 ans. Il est important de promouvoir les échanges et d'accroître la présence des jeunes Coréens en Afrique. La Fondation Corée-Afrique met en œuvre divers projets d'échanges à l'instar du Forum de la jeunesse Corée-Afrique qui s'est tenu en marge du premier Dialogue de Séoul sur l'Afrique en décembre 2018.

La France a une expérience riche avec l'Afrique, fruit de relations anciennes et de sympathies culturelles et institutionnelles qui en découlent. La Corée est considérée en Afrique comme un modèle de développement politique et économique. Il existe donc un énorme potentiel pour travailler ensemble et de façon complémentaire sur le continent. L'APD est l'un de ces domaines. L'APD française est concentrée en Afrique de l'Ouest alors que celle de la Corée est concentrée en Afrique de l'Est. La coopération trilatérale entre la Corée, la France et l'Afrique en matière d'APD contribuera grandement au développement du continent.

D'autres aspects notables concernent la paix et la sécurité. La France contribue à la paix et à la sécurité du continent africain et a été l'un des premiers pays à investir l'agenda mondial « Femmes, paix et sécurité » (WPS). La Corée participe à divers projets internationaux visant à protéger les femmes et les enfants dans les conflits armés, notamment via le Fonds pour la paix de l'Union Africaine (UA). La Corée a aussi lancé une « Initiative Action avec les femmes et la paix » en juin dernier.

Nous souhaitons encourager les échanges culturels et humains. En tant que membre observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le gouvernement coréen souhaite travailler plus étroitement avec les pays africains et en coopération avec la France.

Enfin, dans le secteur économique, la Corée encouragera ses entreprises à investir davantage d'une manière mutuellement bénéfique afin que le continent soit rapidement industrialisé. La coopération avec des entreprises françaises disposant d'un vaste réseau et d'un savoir-faire sera davantage explorée.

Q11 : La Corée s'est montrée active dans le cadre des OMP depuis le premier déploiement de l'unité

Sangnoksu en 1993. Quelle est la politique coréenne à cet égard et quel est le rôle du Centre pour les opérations de paix internationales de Corée ?

Comme vous venez de le rappeler, la Corée participe activement aux OMP de l'ONU en engageant des troupes dans diverses missions et en augmentant progressivement sa contribution financière. Récemment, le gouvernement a redoublé d'efforts pour diversifier sa participation en incluant désormais une assistance technique, le renforcement des capacités, et les partenariats avec des organisations régionales telles que l'UA.

Depuis 1993, des troupes ont été envoyées dans sept missions, y compris cette unité du génie à l'ONUSOM II en Somalie, en 1993. Actuellement, 644 soldats participent à six missions. En termes de contributions budgétaires, la part de la Corée s'élève à 2,267 %, ce qui en fait le 10^{ème} contributeur financier. En outre, depuis 2016, des experts coréens participent à l'initiative *Open GIS* de l'ONU, conçue pour créer un système de cartographie facilitant l'accès à des informations géographiques. En 2018, nous avons également participé à l'ouverture d'un hôpital mobile de

niveau 2 au Mali, en partenariat avec l'UA, ce qui devrait faciliter l'accès aux soins.

Par ailleurs, l'activité principale du Centre des opérations de paix internationales de Corée (KIPOCENT), rattaché à l'Université de la défense nationale, est de conduire des programmes de formation liées aux OMP gérés

conjointement avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies (DPKO). Les OMP auxquelles nous participons, du fait de nos troupes instruites, bien entraînées et bien équipées, sont reconnues comme exemplaires. Nos soldats accomplissent leurs missions avec succès et efficacité.

Q12 : La Corée est membre observateur à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) depuis 2016. Pourquoi avoir adhéré à l'OIF et est-il prévu d'en devenir membre à part entière ?

L'OIF a pour mission de promouvoir la langue française et la diversité culturelle, de défendre les valeurs universelles de paix, de démocratie et de droits de l'Homme et de contribuer au développement durable. La Corée, partageant ces objectifs communs, a décidé en novembre 2016 de rejoindre l'Organisation en qualité d'observateur, devenant le premier pays d'Asie du Nord-Est à faire partie de l'OIF.

La Corée se retrouve pleinement dans les valeurs que l'OIF défend. En favorisant les échanges et la coopération avec les pays francophones qui ont une grande influence dans le domaine culturel, la Corée veut partager son expérience de développement socio-économique ainsi que sa culture unique qui prospère depuis plus de 5 000 ans. Ce faisant, nous pouvons contribuer sur la base des valeurs prônées par l'OIF.

Il est peut-être trop tôt pour devenir membre à part entière après seulement deux ans. Cependant, pour concrétiser son intérêt à développer la coopération avec les pays francophones, notre gouvernement a nommé un représentant permanent auprès de l'OIF, ce qui est rare pour une organisation dont notre pays n'est pas membre à part entière. Et comme la Journée internationale de la Francophonie, peu connue des Coréens, se tient désormais tous les ans, cela contribuera à renforcer l'intérêt du peuple coréen pour l'OIF et la langue française.

Pour concrétiser son intérêt à développer la coopération avec les pays francophones, le gouvernement coréen a nommé un représentant permanent auprès de l'OIF, ce qui est rare pour une organisation dont notre pays n'est pas membre à part entière.

Maintenant que nous avons confirmé nos intérêts communs avec les pays francophones dans plusieurs domaines comme les échanges entre jeunes, le développement durable, et l'éducation et la recherche, la Corée s'efforcera de mener des projets concrets avec les pays francophones.

**Entretien réalisé mi-avril 2019 et traduit
par Antoine Bondaz**

Le « FRS-KF Programme Corée sur la sécurité et la diplomatie » est co-financé par la Korea Foundation.